



Le 9 juin 2021

**Conseil d'établissement
Rapport annuel 2020-2021**

Membres :

Mme Jennifer Mitton, présidente
Mme Mireille Savard, parent
Mme Parfaite Gapfasoni, parent
M. Martin Boisclair, représentant du comité de parents
M. Olivier Lévesque, parent
M. Benjamin Dumont, parent
Mme Christiane Haché, parent
Mme Julie Charron, parent substitut
Mme Amanda Edmunds, parent substitut
Mme Josée Arseneault, personnel enseignant
Mme Marie-Annie Blackburn Lefebvre, personnel enseignant
Mme Michelle St-Denis, personnel enseignant
M. Linda Ross, personnel enseignant
Mme Chantal Larocque, personnel enseignant
Mme Julie Roussel, technicienne en service de garde
M. André Raymond, directeur
Mme Manon Goudreau, directrice adjointe

Au nom des membres du conseil d'établissement de l'école du Vallon, nous sommes heureux de vous soumettre le rapport annuel 2020-2021 qui présente le bilan de nos activités.

Le conseil d'établissement était composé de neuf parents, dont deux parents substituts, et de sept membres du personnel de l'école. Six séances publiques en mode virtuel ont été tenues durant lesquelles il y avait quorum. L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 10 septembre 2020. Les parents présents ont élu 3 membres au conseil d'établissement pour combler des mandats d'une durée de deux ans et 2 membres pour combler des mandats d'une durée d'un an.

Résolutions importantes adoptées par le conseil d'établissement pour l'année 2020-2021 :

- Adoption des règles de régie interne et du budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2020-2021
- Approbation des sorties éducatives 2020-2021
- Approbation de la révision budgétaire 2020-2021
- Approbation de l'attestation de la réception des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées, et le plan de déploiement 2020-2021
- Approbation des listes d'effets scolaires et des cahiers d'exercices pour 2021-2022

- Approbation des frais exigés aux parents pour 2021-2022
- Approbation des règles de conduite et de sécurité de l'école, des interdits et du code de conduite pour 2021-2022
- Approbation du temps alloué à chaque matière pour 2021-2022
- Approbation des sorties au service de garde lors des journées pédagogiques pour 2021-2022
- Approbation des règles du service de garde pour 2021-2022
- Approbation du choix de librairie pour 2021-2022
- Approbation du choix du traiteur pour l'année 2021-2022
- Approbation du choix d'un photographe, et du fournisseur pour l'agenda pour 2021-2022
- Approbation de la rentrée progressive au préscolaire 2021-2022
- Approbation du protocole d'intervention en situation d'intimidation et de violence pour 2021-2022
- Adoption des prévisions budgétaires 2021-2022
- Évaluation du projet éducatif 2019-2023
- Adoption du rapport annuel du conseil d'établissement pour 2020-2021

L'année 2020-2021 entrera sans aucun doute dans l'histoire, fortement marquée par la pandémie de la COVID-19 et ayant atteint son point culminant par la fermeture complète des écoles, du 6 avril au 7 mai pour une période de 5 semaines. Conséquemment, notre école est passée d'un enseignement en présentiel en un mode virtuel. Tout un défi relevé avec brio par la direction, les enseignants, personnel professionnel et personnel de soutien pour faire en sorte que nos élèves continuent leurs apprentissages scolaires. Fort heureusement, l'école du Vallon peut compter sur une équipe-école extraordinaire qui a su démontrer, et ce depuis plusieurs années, que les défis sont faits pour être relevés. Bien qu'exceptionnel, ce nouveau défi n'allait certainement pas faire exception et toute notre équipe-école a mis l'épaule à la roue pour redéfinir le mot réussite, rien de moins. Le conseil d'établissement est extrêmement fier de l'équipe-école et tient à dire merci et bravo à tout le personnel.

Un merci spécial aux éducatrices des services de garde et aux TES qui ont travaillé au service de garde d'urgence de l'école l'Escalade pendant les cinq semaines de fermeture des classes afin de soutenir les travailleurs des services essentiels et que leurs enfants puissent suivre les cours en ligne.

Tout au long de l'année, le personnel de l'école du Vallon a fait preuve d'une volonté, d'un dévouement exemplaire et s'est affairé au succès académique des élèves. Je tiens aussi à remercier les membres du conseil d'établissement pour leur implication de cette année. Les membres du conseil d'établissement ont toujours travaillé en collaboration avec la direction dans un esprit

d'ouverture et de collégialité. Les discussions sont constructives et les décisions sont prises dans le meilleur intérêt des élèves afin qu'ils puissent déployer leur plein potentiel.

Jennifer Mitton
Présidente

André Raymond
Directeur